Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 49 (2002)

Heft: 5

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

Encre sympathique

Depuis quelque temps, les décideurs politiques et économiques gravissent des sommets. Si cette attitude très tendance a de quoi rassurer le bon peuple, en montrant une image saine, dynamique et entreprenante, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ne déplacent pas des montagnes! L'ambiance reste au compromis, ce qui fait la fierté des fils et filles de Tell depuis toujours.

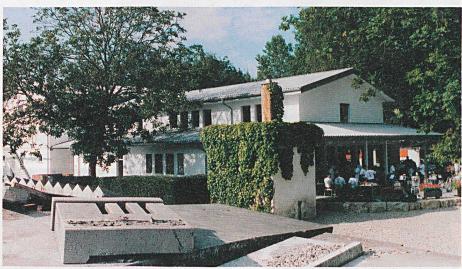
La commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats et celle du Conseil national ont pris le temps d'auditionner les partenaires à la future Loi fédérale traitant de la LPPC. On peut leur en être reconnaissant. «Je vous ai compris!» disait Charles de Gaulle. Tant mieux et merci. Pourtant, malgré quelques retouches importantes, effectuées par les deux commissions, toute la problématique (sauf l'instruction, en tout cas au niveau de sa durée) notamment du matériel et de la fixation des missions des uns et des autres n'a pas été abordée. On laisse les cantons qui ont voulu cette orientation, affirment certains - se dépatouiller. Au mieux, d'ici à pas longtemps des plénipotentiaires cantonaux s'en iront de par les routes, afin de négocier des accords bilatéraux avec leurs voisins pour régler les modalités concrètes d'une aide intercantonale en cas de catastrophes. Le risque majeur qu'encourt la LPPC est de se vider de la substance qui en faisait sa grandeur: assurer la sécurité de la population par la coopération.

On ne peut s'empêcher de faire quelques rapprochements avec le Concordat sur la circulation routière de 1904. En résumé, les cantons voulaient être souverains (par exemple, les Grisons ne voulaient pas de voitures...). Cette expérience a duré jusqu'en 1914, année où la Confédération a repris ce concordat pour en faire une loi applicable par tous les cantons. Comme on le sait, les hommes d'aujourd'hui sont plus raisonnables et pragmatiques pour que l'Histoire ne se reproduise pas; bien entendu.

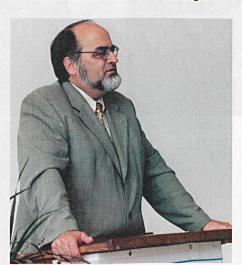
Enfin, arrivé pratiquement au terme des débats parlementaires, l'USPC soutiendra l'application de la LPPC mais restera attentive aux dérapages possibles. En tant qu'organisation faîtière, elle mettra tout en œuvre pour ouvrir, non seulement un large débat avec ses partenaires, mais encore pour leur proposer des solutions dans le domaine de l'information.

APRÈS PLUS DE TRENTE ANNÉES D'ATTENTE

Sugiez inaugure son Centre d'instruction



Le nouveau Centre d'instruction de Sugiez.



Claude Lässer: «Les travaux de démolition ont été réalisés en grande partie par la PCi.»

Une longue histoire, faite aussi d'une fructueuse collaboration avec le canton de Neuchâtel, qui aboutit à l'inauguration du nouveau Centre d'instruction fribourgeois. Parmi plus de septante invités, on reconnaissait Ruth Lüthy, conseillère d'Etat, Claude Lässer, conseiller d'Etat, Urs Hösli, chef de la division de l'instruction OFPC et représentant Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile ainsi que les directeurs des offices cantonaux de la Suisse latine.

RENÉ MATHEY

Dans son allocution de bienvenue, Claude Lässer, chef du Département des travaux publics, relève que la mise à disposition de cet instrument est indispensable pour la réalisation des objectifs de la formation moderne. D'autant que cette inauguration coïncide avec toutes les mutations qui vont intervenir dans le cadre de la protection civile et que celle-ci va devenir un des piliers de la future protection de la population.

Ce Centre se veut à vocation polyvalente puisqu'il a été conçu pour accueillir tous les partenaires. «C'est d'ailleurs dans cet esprit, souligne Claude Lässer, que le Conseil d'Etat, en se réorganisant, s'est attaché à regrouper au sein de la même direction les Services d'affinités communes. Ainsi, la PCi va quitter les Travaux publics à la fin de l'année pour rejoindre la Direction de la Sécurité et de la Justice.»

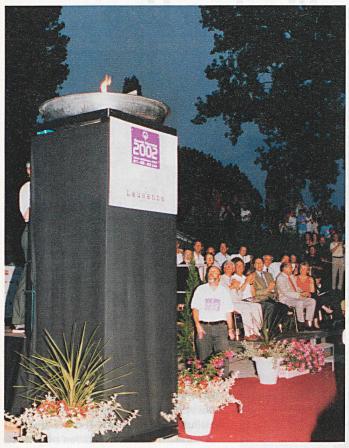
Rappelons aussi qu'il y a fort longtemps, le canton de Fribourg avait acquis les anciens baraquements des chantiers de la deuxième correction des eaux du Jura. Cette étape devait durer une dizaine d'années (!) avant la construction d'un Centre adapté aux besoins. Quelque 3 540 000 francs plus tard, c'est chose faite. La part cantonale représente à peu près le tiers du coût, le solde étant pris en charge par la Confédération. C'est en fin d'année 2000 qu'ont débuté les travaux de démolition, en grande partie réalisés à l'occasion de cours de répétition.

Pour Armand Rosset, ce nouveau Centre répond aux préoccupations d'une instruction plus conséquente. Propos partagés d'ailleurs par Urs Hösli, chef de la division instruction à l'OFPC. Pour lui, les exigences en matière d'instruction ont considérablement augmenté. Cela concerne aussi bien le personnel enseignant que l'infrastructure, et cela vaut pour toutes les organisations partenaires de la protection de la population.

PHOTOS: RM-INFO, CHE

LA PCI COLLABORE AVEC L'ARMÉE

Spécial Olympics 2002



La flamme olympique est allumée.

L'entrée des athlètes dans le stade Pierre de Coubertin. C'est en 1986 que la Fédération Suisse de Sport Handicap (FSSH) a demandé son accréditation auprès de Spécial Olympics International. La FFSH a créé une fondation à but non lucratif, avec le concours de personnalités du monde des affaires, du sport et des associations de parents. Voilà pour le bref rappel historique.

Ajoutons encore que le budget nécessaire (quelque 680 000 francs) a pu être trouvé bien longtemps avant le début de la manifestation.

La cérémonie d'ouverture a été à la hauteur de l'événement. C'est le président du CIO, le chevalier D^r Jacques Rogge qui a ouvert officiellement les jeux. Dans la tribune, on reconnaissait Adolf Ogi, conseiller spécial du secrétaire général pour le sport au service du



C'est la ville de Lausanne qui a été choisie pour organiser les 2es Jeux nationaux d'été (Spécial Olympics). Ce sont plus de 1300 athlètes, accompagnés de 400 moniteurs qui ont participé à cette fête sous le signe de l'humilité et du courage. L'appui de la protection civile et de l'armée a été décisif pour tout ce qui concerne le transport et l'hébergement.

RENÉ MATHEY

Special Olympics est un programme sportif international proposant des entraînements et des compétitions, tout au long de l'année, à des personnes ayant un handicap mental ou des handicaps multiples. Ce mouvement a été fondé en 1968 aux USA et reconnu par le Comité International Olympique en 1992.

Les athlètes ont tous la même chance d'être sélectionnés pour participer à des manifestations internationales ou mondiales. De plus, le système de catégories permet à chaque athlète d'avoir la même chance de gagner en se mesurant à des athlètes de même capacité. La performance n'est pas un but en soi, et le serment le démontre clairement: «J'essaierai de gagner, mais si je n'y arrive pas, je ferai preuve de courage dans mes efforts.»

La joie et la fierté de participer.





Même le Chat botté était présent (plus de cent figurants pour ce spectacle d'ouverture).







développement de la paix, Jean-Jacques Schilt, conseiller municipal et beaucoup d'autres personnalités.

Le rôle des partenaires

Les autorités lausannoises n'ont pas hésité à qualifier d'extraordinaire le soutien apporté par l'armée et la protection civile au Service des sports de la ville. Pour l'armée, c'est le Gr mob hôp 69 renf et l'Association des troupes motorisées, section de Fribourg, qui ont œuvré avec un effectif d'environ 230 personnes. Ce qui représente quelque 1000 jours de service. L'armée s'est occupée plus spécialement du transport des participants et des accompagnants, entre les lieux de logement et les emplacements des compétitions. Elle a aussi assuré la sécurité générale sur les places d'armes ou logent les sportifs (environ 1000 personnes).

L'Office de la sécurité civile de Lausanne (OSCL) a mis sur pied quelque 230 personnes (env. 650 jours de service). C'est la PCi lausannoise qui a planifié le logement, les transports et les transmissions de l'ensemble de la manifestation. Elle a pu mettre à disposition des centres d'hébergement, montés au-dessus des abris. Le Service d'assistance a géré le logement et assuré le service du petit déjeuner. Quant au Service de sauvetage, il a été engagé pour le montage du plancher de la cantine et son démontage ainsi que pour diverses missions de sécurité liées au déroulement des compétitions.

En guise de conclusion, on reprendra les mots prononcés par le basketteur John Ferguson: «On se demande où sont les handicapés, tant l'engagement, le dépassement de soi et la joie habitent chacun de ces athlètes.» Et c'est bien «eux» qu'il faut montrer.

Un bémol pourtant. La faible participation du public. Comme le dit ce dicton de la vieille sagesse populaire: «Les absents ont toujours tort.»



OTOS: RM-INFO, CHEXBRES

LES COULISSES DE L'EXPLOIT

La PCi participe activement à la sécurité d'Expo.02

Un engagement 24 h sur 24 pendant six mois, avec la mise sur pied d'environ 1300 astreints. L'Expo.02 sera l'année de tous les records pour la protection civile vaudoise puisqu'elle effectuera les quelque 12 000 journées de service planifiées. Suivez le guide.

RENÉ MATHEY

Pour la protection civile vaudoise, l'engagement est de taille. Non seulement par l'ampleur des missions à gérer et l'ampleur des moyens, mais aussi par la durée. Six mois pendant lesquels l'attention ne doit pas se relâcher, et sans tomber dans la paranoïa, c'est long. Pour les cadres du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), c'est un formidable exercice de planification et de coordination. Un état-major spécial a été placé sous la responsabilité de Pierre-André Haas, chef de la division opération du SSCM. Cette structure de conduite est logée dans l'ancienne caserne d'infanterie, ce qui garantit un certain confort, et fournira également gîte et couvert aux personnes œuvrant sous la conduite des responsables des organisations régionales vaudoises.

Ce ne sont pas moins de 21 organisations de protection civile qui apporteront leur contribution, hors du périmètre de l'Arteplage d'Yverdon-les-Bains et qui appuieront les structures fédérales à l'intérieur d'Expo.02. Il est bon de rappeler que la protection civile est intervenue en 2001 déjà, dans le cadre des aménagements du terrain mis à la disposition de l'exposition, et s'est activée à la préparation des locaux destinés aux nombreuses personnes engagées pendant toute la durée de la manifestation.

Dans la phase préparatoire, les services vaudois de secours ont procédé à leurs propres appréciations de situations et planifications d'engagement. La nécessité d'une coordination permanente a débouché sur la création d'une structure appelée: «Etat-major de sécurité Expo.02 Vaud». Conduit par le responsable des opérations de la police cantonale, le major Bergonzoli, cet état-major comprend d'une part les services publics de secours engagés tant au quotidien que dans des cas de gravité majeure et, d'autre part, des éléments relevant de la sécurité privée mise en place par Expo.02.

Le jour de notre visite, c'est l'ORPC de l'Ouest lausannois qui prenait la relève. Pour Henri Meystre, chef de l'ORPC, il s'agissait de Le bilan à fin juillet, présenté par Martial Lambert et Jacques Buchet.

L'équipe «montante» prend connaissance des particularités rencontrées par l'équipe «descendante».

Le caporal Gerber: «L'aide apportée par les hommes de la PCi est indispensable.»





La récolte des objets perdus auprès des pavillons et des commerçants.





remplir la mission avec des miliciens. En effet, l'effectif professionnel doit continuer à exercer sa capacité de conduite dans sa région. Raison pour laquelle les hommes engagés par l'Ouest lausannois sont placés sous la responsabilité d'un chef de secteur ad hoc qui a, pour l'occasion, créé sa propre structure et le fractionnement de son détachement. Ce type de structure est la même pour toutes les organisations engagées. Y compris d'ailleurs la fonction peut-être assez insolite de sergent-major. En fait, c'est à lui que revient la responsabilité d'assurer l'ordre intérieur.

Les missions

On ne va pas décrire les missions générales; elles sont largement connues puisque déjà présentées dans ces colonnes. La PCi vaudoise décrit les missions de la façon suivante:

Appui à la gendarmerie

Assurer la gestion et le fonctionnement de la cellule transport 24 h sur 24: celle-ci dispose de 9 chauffeurs et de 5 véhicules qui effectuent des navettes régulières depuis 5 h du matin. Il s'agit d'assurer le transport des gendarmes comme du personnel de l'armée, depuis le Centre de la Blécherette à Lausanne (que les Vaudois surnomment affectueusement la boîte à grimaces!) jusqu'à la petite «Blèche» à Yverdon. Pour les militaires, le service est garanti jusqu'à Chamblon (lieu de stationnement). Une tournée est également organisée pour desservir un certain nombre de points clés. De plus, il y a une formule















La tête dans les nuages.

Ah! la vache...



«taxi» qui permet de véhiculer, on va dire les VIP jusqu'à l'entrée d'Expo.02. Mettre à disposition du personnel pour assurer le bouclage d'accès. Ici, il s'agit d'éviter l'anarchie du parcage de véhicules «sauvages». Un service assuré de 6 h jusqu'à 21 h. Mettre à disposition du personnel (5 personnes) au profit de la Brigade du lac (Police cantonale).

Appui à la santé publique

Assurer le transport pour la «bobologie» pendant les heures d'ouverture de l'Arteplage. Ce sont tous les petits problèmes de santé qui pourraient toucher les visiteurs d'Expo.02.

Voilà pour l'essentiel. Pour le surplus, les organismes mettent à disposition de l'OFPC une formation au profit de l'Arteplage.

Du côté de la Brigade du lac

La protection civile fournit cinq hommes par semaine. Le caporal Gerber se montre plutôt élogieux en ce qui concerne l'aide apportée, d'autant que les missions et les horaires sont très diversifiés. D'une manière générale, les hommes de la PCi qui utilisent des canots de l'armée s'adonnent à la surveillance générale de la navigation. Le cas échéant ils peuvent faire de la recherche et du sauvetage. Lors d'infraction ou difficultés particulières, ils signalent les cas à la gendarmerie.

Dans le détail, les hommes de la PCi peuvent être engagés pour le transport de personnes au même titre que l'armée. Ils ont, depuis le début de la manifestation (soit mai à juillet), participé à la moitié des 13 interventions auprès de navigateurs en difficulté. Ce qui représente quelque 25 personnes secourues.

Les horaires sont plutôt rudes. D'autant qu'il ne fait pas toujours beau. Mais les hommes de la PCi qui appuient les actions de la gendarmerie et de l'armée sont souvent des navigateurs expérimentés. En tout cas, ils ont été sélectionnés pour ce type de qualité. Totalement polyvalents, ils peuvent être engagés dans divers types d'engagement. Que ce soit à titre de remplacement sur les unités de l'armée (P80 ou P10) ou sur celle de la gendarmerie. Les horaires peuvent s'étaler, en fonction des manifestations, de 9 h à 24 h, voire 2 h du matin.

Dans tous les cas, ils effectuent ce que le jargon appelle le service à disposition, soit de 8 h à 18 h et pendant la période estivale ce sont deux équipes qui patrouillent respectivement de 8 h à 18 h et l'autre de 14 h à 22 h heures.

En guise de conclusions

Il ne s'agit pas de glorifier l'institution. Finalement elle ne fait que son travail. Mais ce qui frappe le profane, c'est le sérieux et la motivation des hommes qui se mettent à disposition de la sécurité des visiteurs d'Expo.02, au même titre d'ailleurs que l'armée, les samaritains et les sapeurs-pompiers. Sur le fond, on ne peut qu'être impressionné par le professionnalisme presque (trop) discret de la PCi. L'expérience ainsi acquise par un des piliers constitutionnel de la future Loi fédérale sur la Protection de la population est une chance. Gageons que les autorités politiques seront conscientes de l'apport décisif de cette institution dans la sécurité apportée aux visiteurs lors d'une manifestation d'une telle envergure, comme à l'ensemble de la population dans d'éventuels autres événements.



Les souhaits de bienvenue de Fernand Nanchen.

SORTIE TECHNIQUE DE L'AGEM

One... One... Two!

L'Association genevoise des états-majors (AGEM) prépare activement ses membres à la mise en place du futur concept de protection de la population. Sa première sortie technique a donc été consacrée à une visite de la Centrale d'engagement de la police cantonale valaisanne. Après la visite d'une usine hydroélectrique de la Lienne, la journée s'est terminée par une réception des autorités de la commune de Lens.

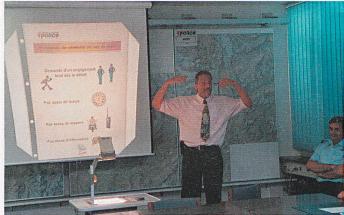
RENÉ MATHEY

'est le commandant Escher qui a reçu les membres de l'AGEM. Il a d'abord fait un exposé très complet du plan catastrophe valaisan. Beaucoup de points, notamment tous ceux qui ont trait aux transmissions, ont été revus après les événements de ces deux dernières années. Des faiblesses importantes ont été découvertes dans la réception et l'acheminement de l'information aux forces d'intervention concernées. Raisons pour lesquelles tout est maintenant regroupé à la centrale d'engagement. Cette centrale est située dans les locaux de la police cantonale et peut être activée en quelques

Constatant la diversité des numéros d'appel qui aboutissent tous à la police cantonale, il a été décidé d'introduire un numéro unique le 112 –, destiné à remplacer à terme le 117 et le 118. Cette explication a d'ailleurs donné lieu à l'exposé d'une méthode de mémorisation dont le commandant Escher a le secret. Prenant l'exemple de sa mère, il lui a demandé ce qu'elle ferait en cas de début d'incendie. Réponse: «Je t'appelle!» «Non maman, il faut faire le One One Two.»

Les participants se sont ensuite rendus à l'un des bassins versants de l'usine de la Lienne. L'usine électrique de Croix produit quelque 143 millions de kWh au moyen de deux turbines. Son bassin de compensation de 90 000 m³, qui recueille les eaux du barrage de Zeuzier, permet d'alimenter l'usine de St-Léonard. Le progrès est aussi passé par là. La salle des commandes, avec ses grandes armoires, a été mise hors service. C'est l'ère de l'ordinateur et du contrôle à distance. Ne restent finalement que quelques employés pour les vérifications de routine et l'entretien des turbines.

La journée s'est terminée par une réception organisée par le président de la commune de Lens, Fernand Nanchen.



Le cmdt Escher et le sergent Berthouzos.



Le cadre enchanteur du bassin de Croix.



La salle de commande.



Les deux turbines produisent 143 millions de kWh par année.



La regione Locarno e Vallemaggia ha messo a disposizione oltre 50 uomini e i mezzi necessari all'allestimento del posto sanitario. I militi sono stati impiegati in tre turni di lavoro. Un primo turno per il montaggio delle infrastrutture sanitarie e gli altri per la gestione del traffico, della logistica e per lo smontaggio. Il lavoro si è svolto in modo impeccabile, permettendo un ottimo svolgimento della manifestazione.

Anche in questa occasione la protezione civile, oltre a garantire il proprio aiuto agli organizzatori della manifestazione e a mettere a disposizione i propri uomini e mezzi, è riuscita ad eseguire un corso di ripetizione direttamente sul campo, riuscendo a coniugare le necessità di esercitazione dei militi con i bisogni di supporto all'organizzazione dello Swisspower Gigathlon.

Si ringraziano tutti i militi che sono intervenuti per l'ottimo lavoro svolto durante i due giorni di gara in Ticino.

Brenno Togni (UPCiDI), Roberto Casale, Oswaldo Formato

25 km di nuoto, 303 km in mountainbike, 795 km in bicicletta, 173 km in roller o in sedia a rotelle, 181 km di corsa a piedi, per un totale di 1477 km e un dislivello di 21 000 metri. Sono questi i numeri dello Swisspower Gigathlon, senza dubbio l'avvenimento sportivo svizzero più importante del 2002.

La manifestazione, organizzata in occasione dell'Expo 2002, ha condotto più di 9000 atleti in sette tappe, attraverso strade, campi e foreste di tutta la Svizzera.

Ancora una volta la Protezione civile (PCi) del cantone Ticino è stata coinvolta nell'organizzazione di un importante avvenimento mettendo a disposizione militi e mezzi. Il 10 e 11 luglio 2002 il Gigathlon è arrivato in Ticino, passando dalla Leventina, per Bellinzona e Locarno.

Tre le regioni PCi coinvolte: la regione Tre Valli, la regione del Bellinzonese e la regione Locarno e Vallemaggia.

La regione PCi Tre Valli, con ca. 25 militi è stata impegnata dalle ore 11.00 alle ore 21.00, si è occupata della sicurezza stradale lungo il percorso di gara, consentendo così al nutrito gruppo d'accompagnatori (arrivati in numero inaspettato) di superare i problemi di parcheggio e di traffico.

La PCi del Bellinzonese, con ca. 60 militi dalle 8.00 alle 22.00 del 10 luglio e dalle 5.00 alle 12.00 dell'11 luglio, ha garantito con i suoi uomini il posto sanitario locale, la logistica e la sicurezza stradale lungo il percorso. Ha anche provveduto al montaggio e smontaggio delle infrastrutture necessarie alla manifestazione. Sono stati messi a disposizione degli atleti anche i servizi del rifugio pubblico presso l'Espo di Bellinzona.



